Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite-école tenue le mercredi 17 février 2021, par vidéoconférence TEAMS, à 18 h 30.

Membres parents:

Présents :
Karine Lanthier
Anouk Lalonde
Roxanne Charron-Faubert
Nathalie Beaudoin
Josiane Lapointe

Absents :
Francis St-Jean

Membres de l'école:

Présents :
Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice
Jovette Babin, enseignante
Johanne Edgar, enseignante
Marilaine Judge, enseignante
Karine Séguin, orthopédagogue
Josée Laviolette, Responsable du service de garde

Absents :
Alexandra Dault

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum

Madame Roxanne Charron-Faubert, présidente, ouvre la rencontre à 18h32. Elle procède à la vérification des présences par vidéoconférence et confirme qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION CÉ-25 (2020-2021)

Il est proposé par Madame Nathalie Beaudoin et appuyé par Madame Jovette Babin que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux du CÉ régulier du 25 novembre 2020 et celui du 27 janvier 2021.

RÉSOLUTION CÉ-26 (2020-2021)

Il est proposé par Madame Marilaine Judge et appuyé par Madame Josiane Lapointe que les procès-verbaux du 25 novembre 2020 et du 27 janvier 2021 soient adoptés.

Madame Marie-Michelle Tremblay fera la vérification pour mettre à jour le site internet de l'école, car elle a remarqué qu'il n'y a aucun procès-verbal qui a été ajouté depuis l'année 2016.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Parole au public

Aucun public

5. Visionnement de 2 Capsules CÉ

Visionnement des capsules 5 et 6.

Madame Roxanne Charron-Faubert mentionne avoir suivi une formation en lieu avec les rôles de la présidente du conseil d'établissement. Elle indique qu'il serait important de consulter les élèves toutes les années pour avoir leur opinion et savoir comment ils se sentent dans notre école. Elle recherche une façon de le faire sans alourdir la charge de travail des enseignants, elle vérifie cela et nous présentera une idée au prochain CÉ.

Madame Marilaine mentionne que ceci a été fait dans les années antérieures et les élèves avaient bien participé.

6. Points de décision :

I. Besoin de l'école en biens et services (Articles 96.22 LIP)
II. Principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel d'usage personnel

RÉSOLUTION CÉ-27 (2020-2021)

I. Besoin de l'école en biens et services (Articles 96.22 LIP)

Madame Marie-Michelle Bedard Tremblay nous présente le document qui avait adopté l'année dernière comme modèle. Voici les items qui ont été adoptés pour l'année 2021.

- Réparation des trous dans le stationnement arrière **(Niveau 1).**
- Refaire la peinture au rez-de-chaussée **(Niveau 2).**

- Roxanne propose d'ajouter des tablettes au vestiaire du 2e étage (Madame Bédard-Tremblay devra s'informer pour s'assurer qu'il est possible de le faire) **(Niveau 3).**
- Madame Marilaine propose d'ajouter des bandes antidérapantes dans les airs de céramique de l'entrée arrière, car il y a accumulation de sable (très dangereux et déjà un accident de rapporté). **(Niveau 1).**
- Josée Laviolette propose de remettre l'air climatisé au 2e étage sur la liste **(Niveau 4).**
- Madame Jovette Babin demande l'ajout d'un lavabo dans sa classe. **(Niveau 4).**

Madame Jovette Babin mentionne qu'elle a eu une demande de faire l'ajout de laveuse et sécheuse par quelques membres du personnel. Madame Marie-Michelle explique que ceci est un autre processus, elle fera les vérifications, mais ne peut malheureusement pas ajouter ceci sur cette liste.

ADOPTÉ à l'unanimité

RÉSOLUTION CÉ-28 (2020-2021)

II. Principe d'encadrement des coûts des documents et du matériel d'usage personnel.

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay présente une liste de coûts de l'an dernier à titre d'exemple pour expliquer son choix. Elle propose un coût de 35$ maximum qui inclut l'agenda et les photocopies. Ceci donne une bonne marge de manœuvre, surtout pour les classes où il n'y a pas de cahiers d'exercices.

Les membres sont en accord avec le montant de 35$.

ADOPTÉ à l'unanimité

7. Points de consultation

Aucun

8. Points d'information

I) Modification aux normes et modalités
II) Campagne de financement et sentiment d'appartenance
III) Suivi Studio Bulle
IV) Suivi 2$ pour le SDG
V) Activités de l'OPP – Pâques et fin d'année

I) Modification aux normes et modalités

Madame Bédard Tremblay nous informe que le 1er bulletin comptera pour 35% et le 2e pour 65%. Un courriel sera envoyé aux parents pour information.

II) Campagne de financement et sentiment d'appartenance
Madame Bédard-Tremblay aimerait trouver une icône qui représenterait notre école en organisant un concours. Ceci créerait un sentiment d'appartenance et par la suite créé des chandails ou casquettes à l'effigie de notre école.

III) Suivi Studio Bulle
Suivi fait par Madame Marie-Michelle Tremblay, les photos ont été reçues en début de semaine pour la plupart des élèves. Sinon les photos seront distribuées d'ici la fin de la semaine.

IV) Suivi 2$ pour le SDG
Madame Marie-Michelle n'a pas eu la chance de faire le suivi. Madame Roxanne Charron-Faubert mentionne qu'il n'était plus nécessaire de le faire, ceci était simplement un questionnement qu'elle avait eu.

V) Activités de l'OPP –Pâques et fin d'année
Madame Marie-Michelle mentionne qu'il y a ouverture pour faire des activités en suivant les mesures sanitaires.

Madame Josiane Lapointe propose aux membres l'activité de Pâques qui se déroulera dans la semaine de Pâques avec la compagnie Choc O Cado. L'atelier consiste à faire la création d'un suçon trempé dans le chocolat et y ajouter des bonbons, Madame chocolat offre de faire une présentation sur l'histoire du cacao durant l'activité. Ceci pourra se faire dans le gymnase où elle offre aussi de se déplacer de classe en classe. Le coût sera de 2$ par élève, les frais seront payés par les fonds qui ont été amassés avec les levées de fonds des dernières années.

Madame Josiane présente la 2e activité qui serait une activité cabane à sucre, elle a contactée 2 cabanes à sucre de la région qui sont prête à se déplacer pour venir faire l'activité. Les élèves pourraient venir se sucrer le bec classe par classe à l'extérieur dans la cour d'école avec de la musique. Le coût sera de 500$ avec la cabane à sucre du Domaine de l'Ange-Gardien et 2,50$ par élève avec la cabane à Sucre St-Germain. Les frais seront aussi payés avec l'argent des levées de fonds.

L'OPP mentionne qu'il est possible et qu'il aimerait organiser une levée de fond avec le Studio Bulle, qui était offerte en lien avec les photos de début d'année. Le studio propose de faire une levée de fond, en offrant aux familles de venir prendre des photos extérieures dans la cour d'école. Une partie du montant de chaque pose est remis à l'école.

8. Communication

I. Parole au délégué du comité de parents

Francis St-Jean est absent, Roxanne Charron Faubert nous informe qu'il n'y rien de nouveau présentement.

II. Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Josiane Lapointe mentionne que l'OPP continue de travailler fort pour trouver des activités et qu'ils sont toujours présents si l'école à des questions ou des idées à leur proposer.

III. Parole au personnel de soutien/service de garde

Aucun

IV. Mot du personnel enseignant

Aucun

V. Mot de la direction

Aucun

VI. Mot de la présidence

Aucun

9. Varia

- **Levée de fond Relis-don**

Madame Johanne Edgar discute de la merveilleuse levée de fond Relis-Don pour la fondation Enfant Soleil qu'elle fait depuis quelques années. Étant donné la pandémie cette année, elle nous propose une journée pyjama au coût de 2$ par enfant, tous les dons iront à la fondation Enfant Soleil.

Roxanne Charron Faubert propose plutôt un don volontaire, pour que tous les enfants puissent y participer.

Tous les membres sont en accord avec cette activité. Madame Johanne Edgar s'occupera de trouver une date et d'envoyer les documents aux parents pour la journée spéciale.

- **Caisse Desjardins (compte étudiant)**

Madame Anouk Lalonde demande si la caisse reviendra cette année vu la pandémie. Elle a reçu une lettre disant que les comptes étaient désactivés, car il était inactif depuis presque un an. Roxanne mentionne qu'elle fait des dépôts dans les comptes de ses enfants via accès D. Il est toujours possible de garder les comptes actifs.

Madame Johanne Edgar responsable de ceci mentionne qu'elle n'a pour le moment pas eu de nouvelles et qu'ils ne sont pas au courant quand le tout recommencera étant donné la pandémie. Elle fera un suivi avec la caisse.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 24 mars 2021 à 18h30.

11. Levée de la séance

RÉSOLUTION CÉ-29 (2020-2021)

Levée de l'assemblé à 20h03.

Levée de la séance du CÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ